

# > DOSSIER DU MOIS

## MATANE

### Soutenir des projets structurants avec un Fonds vert

Végétalisation des berges. Projet de compostage et vermicompostage. Installation d'un abri-vélo en milieu scolaire. Mise en place de gloriottes pour l'observation d'oiseaux. Plantation de plus de 16 000 arbres et arbustes. Tous ces projets ont un point en commun : ils ont été financés par le Fonds vert de la Ville de Matane.

Grâce à la compensation monétaire pour l'implantation du lieu d'enfouissement technique sur son territoire, la Ville a constitué ce Fonds afin de promouvoir des projets structurants et sensibilisateurs qui favorisent la protection de l'environnement et le développement durable.

Les modalités sont simples. Les projets doivent être présentés par un organisme à but non lucratif ou un organisme public œuvrant sur le territoire géographique de la ville de Matane. Les axes d'intervention recherchés sont l'eau (préservation de la ressource et bandes riveraines), les matières



Photos: Hugues Deglaire



résiduelles (gestion durable et responsable), la biodiversité (préservation et promotion), l'énergie (transports actifs) et la qualité de vie (cadre de vie et santé). Depuis l'implantation du Fonds, c'est une vingtaine de projets qui ont été financés, ciblant ces différents axes d'intervention.

« Avec cette initiative, la Ville de Matane cherche à créer une dynamique parmi les acteurs du territoire, en les soutenant financièrement dans des projets entraînant des retombées positives pour la collectivité, et qui assurent la protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie et le développement durable de la ville », déclare monsieur Jérôme Landry, maire de Matane.